

BULLETIN MUNICIPAL

20
23
JUILLET

N°27



/// DANS CE NUMÉRO

[FOCUS] RÉALISATIONS ET TRAVAUX EN COURS
LA RESTAURATION SCOLAIRE EN RÉGIE
DE NOUVEAUX SERVICES
L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS



édito

“Ensemble,
construisons
demain.”



Nautalbanaises, Nautalbanais,

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons l'édition 2023 de notre bulletin municipal, marquant le **mi-mandat** de notre équipe. Lors des élections de 2020, le programme annoncé exprimait notre volonté de **développer notre commune** en mettant en avant ses atouts tels que la proximité de la RN 137 et la gare de Guipry-Messac pour les mobilités, son foncier bâti et non bâti disponible, son école, son tissu économique, ses associations, et sa bibliothèque.

Notre programme, pour développer notre commune, consistait en la mise en œuvre du **projet de revitalisation du centre bourg**. La première étape de ce projet "**requalifier la zone dite du cimetière**" vient d'être inaugurée. Elle consistait à sécuriser l'entrée de la commune, à créer de nouveaux espaces dédiés au stationnement, à l'habitat et à la mémoire. Avant cela, nous avons entrepris les travaux de **renovation de l'église** programmés lors de la fin du mandat précédent. Rénover notre église était primordial car elle constitue le cœur de notre bourg. La seconde étape, consistant à créer une centralité commerciale autour de l'église, est en cours pour sa première partie avec la **réhabilitation de l'ancienne boucherie**.

Pendant ces trois années, nous avons eu la volonté d'**améliorer votre quotidien**. Cela passe par des **grands projets** mais aussi par **bien d'autres que nous n'avions pas imaginés** au moment des élections.

Fin 2020, suite à la sollicitation des enfants et après deux années de réflexion, la **restauration scolaire en régie** à base de produits locaux et bio sera mise en place à la rentrée. En 2022, c'est une kinésithérapeute souhaitant ouvrir un local sur la commune que nous avons accompagné. Grâce à la mobilisation des agents du service technique, le **rez-de-chaussée de l'ancienne mairie a été transformé** en deux espaces confortables pour accueillir les patient-e-s. De même, nous avons facilité l'obtention des rendez-vous pour les **cartes d'identité et passeports** en candidatant auprès de Monsieur le Sous-Préfet de Redon. En 7 mois, c'est plus de 1 000 rendez-vous qui ont été honorés grâce à l'investissement des agents du service administratif. Fin 2022, face à la liquidation de la boulangerie, nous avons agi en urgence en sollicitant l'Établissement Public Foncier pour permettre le maintien de l'activité. **Le boulanger de La Dominelais nous a sollicité et a ouvert à la mi-juillet.**

Toutes ces réalisations ont été possibles pour trois raisons : la **mobilisation des élu-e-s et des agent-e-s**, le **soutien de partenaires financiers importants**, et la **collaboration avec des partenaires privés fiables**.

Seul-e-s, les élu-e-s ne peuvent pas tout. Bien souvent, nous lançons **les réflexions et les sujets**. Nous apportons la méthode de travail et les contacts. Mais la **mobilisation des partenaires publiques et privés pour mener à bien les projets est primordiale**. Il s'avère que certaines fois ça ne fonctionne pas. C'est comme ça. Il faut aller de l'avant et rebondir en trouvant de nouvelles solutions ou de nouveaux partenaires.

Mettre en œuvre de tels projets et à un rythme aussi soutenu demande beaucoup d'investissements tant des élu-e-s que des agent-e-s; le résultat est là, **c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous sommes mobilisé-e-s pour embellir votre commune et votre quotidien.**

En parcourant les pages de ce bulletin, vous découvrirez les chiffres de l'année 2022, l'actualité communale, la rétrospective de l'année scolaire, le dynamisme de l'activité économique et associative de la commune.







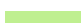


Bonne lecture,

Le Maire,
et l'équipe municipale

Frédéric
Martin



SOMMAIRE

| | | | |
|---|---|-------|------|
|  | VIE MUNICIPALE | _____ | p 4 |
|  | ÉTATS CIVILS | _____ | p 18 |
|  | URBANISME | _____ | p 19 |
|  | ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX | _____ | p 22 |
|  | VIE SCOLAIRE | _____ | p 24 |
|  | VIE ASSOCIATIVE | _____ | p 26 |
|  | INFOS PRATIQUES | _____ | p 29 |
|  | COMMERCES & ARTISANS | _____ | p 32 |
|  | BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ | _____ | p 35 |



VOS ÉLU-E-S



FRÉDÉRIC MARTIN
Maire
Président des commissions



SOPHIE AUBRY
1ere adjointe
📁 📖 € 🏠

*Déléguée à la Culture & Lien social,
au Comité Communication*



TONY LUCO
2e adjoint
📁 🐦 €

*Délégué à la Voirie, Bâtiment,
Réseaux, Environnement*



ARLETTE BRIEUC
3e adjointe
📁 €

Déléguée aux Finances



MAËLLA AUBRY
📖 €



EMMANUEL BLIN
📖 🏠



JEAN-MARC DAVID
🐦 €



CHRISTINE GARDAN
📖 🏠 📁



RONAN GUIVARC'H
€ 🏠



PHILIPPE LEGAY
🐦 📁



JULIEN LIBEAU
📖 🐦



ISABELLE MAZERY
📁 🐦 €



NICOLAS MONVOISIN
🐦 🏠



FABIENNE NOURRY
🐦 🏠



ANGÉLIQUE PECOT
📖 🏠



LES COMMISSIONS



Appel d'offre



Voirie, Bâtiment, Réseaux, Environnement



Finances



Culture et lien social



Urbanisme et Développement Urbain

LE PERSONNEL MUNICIPAL

SERVICE TECHNIQUE

RESPONSABLE



Christophe CHAPEAU

AGENT-E-S



Gwenhael CHATELLIER



Sébastien CLOTTEAU



Emmanuel FAVRIS



Laetitia JOURDAN



Lolita MORVAN
septembre 2022 - juillet 2023

SERVICE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GÉNÉRAL



Cécile STRICOT

SERVICE À LA POPULATION



Émilie CHEREL



Hafida DJELTI



Delphine RICAUD
Renfort du centre de gestion

COMMUNICATION



Léa BOUSSAAD
Apprentie

NOUS SOUHAITONS UNE BONNE RETRAITE À

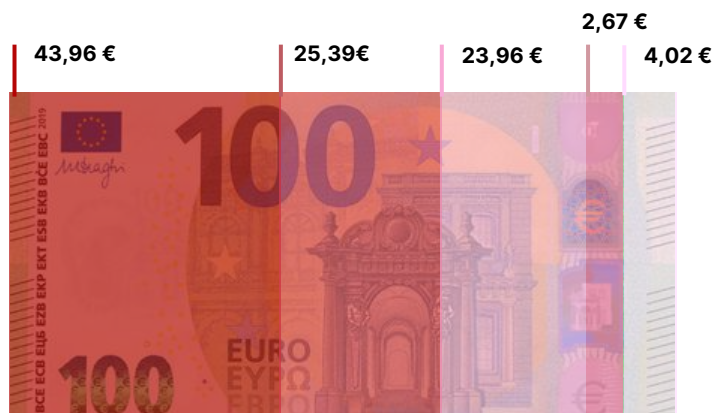


Pierrick BERTRAND

L'heure de la retraite a sonné pour Pierrick le 31 juillet 2022. Pierrick a apporté une contribution précieuse au service technique de la commune depuis 1989. Nous le remercions chaleureusement pour son travail acharné et lui souhaitons une retraite bien méritée, remplie de joie, de détente et d'activités.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - SECTION FONCTIONNEMENT

Le compte administratif est le **bilan financier** de l'ordonnateur qui doit rendre compte **annuellement** des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la **clôture** de l'exercice budgétaire. Ce budget 2022 a été définitivement validé lors du conseil municipal du 27 février 2023 et correspond à l'ensemble des dépenses réalisées et des recettes perçues sur l'année 2022.



répartition des dépenses de fonctionnement pour 100€

DÉPENSES : 756 602,06 €

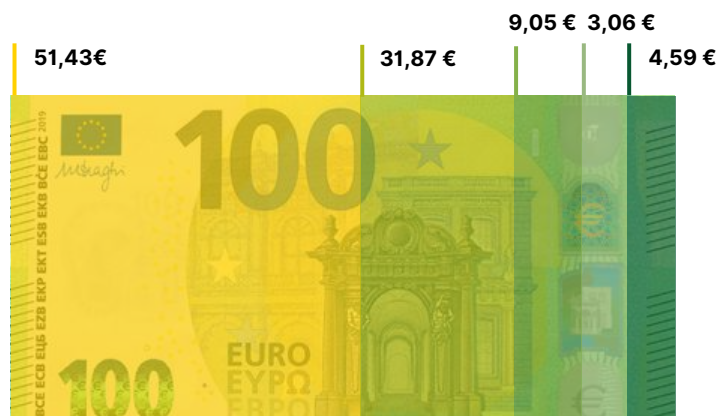
| | |
|---|------------------------------------|
| CHARGES DE PERSONNEL 332 611,66 € | CHARGES FINANCIERES 20 238,43 € |
| AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE 192 070,99 € | AUTRES 30 387,00 € |
| CHARGES GENERALES 181 293,98 € | |

EXCÉDENT DE CLÔTURE

224 250,56 €



affecté au budget 2023



répartition des recettes de fonctionnement pour 100€

RECETTES : 980 852,62 €

| | |
|--|-------------------------|
| IMPÔTS ET TAXES 504 460,71 € | REPORT 2021 30 000 € |
| DOTATIONS ET PARTICIPATION 312 561,85 € | AUTRES 44 991 € |
| LOYERS, RESTAURATION SCOLAIRE ET AUTRES SERVICES FACTURÉS 88 839,06 € | |

SUBVENTIONS 2022

| Associations | Subvention |
|---|---------------|
| APEL Ecole Sainte-Anne | 4 000 € |
| Octogym | 300 € |
| ACCA (piégeage) | 300 € |
| Les Pas de l'Espoir | 60 € |
| Avenir de Messac (fanfare) | 160 € |
| ADMR Messac-Guipry (convention avec une participation de 1€ par habitant) | 1 021 € |
| Panisol | 100 € |
| Entraid' addict (lutte contre toutes les addictions) | 100 € |
| Yoga Mila | 100 € |
| TOTAL | 6141 € |

SECTION INVESTISSEMENT

Bien que beaucoup d'achats entrent dans la section fonctionnement, un certain nombre d'entre eux entrent dans la section investissement du budget de la commune. En 2022, ces investissements ont été réalisés :

| Service technique | |
|-----------------------------------|-------------|
| Camion benne et épareuse | 61 814,82 € |
| Petit outillage et petit matériel | 6 696,54 € |
| <hr/> | |
| Matériel informatique | 5 490 € |
| <hr/> | |
| Mobiliers urbains et de bureaux | 2 968,69 € |
| <hr/> | |
| Sonorisation de l'église | 11 495,22 € |
| <hr/> | |
| Acquisitions foncières | 50 374,22 € |

ÉCOLES

PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022



ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-ANNE

La commune de La Noë-Blanche prend en charge les dépenses de fonctionnement des classes élémentaires et maternelles de l'école privée Sainte-Anne de La Noë-Blanche dans le cadre du contrat d'association sous la forme d'un forfait par élève déterminé par le coût moyen départemental de fonctionnement par élève :

Contrat d'association 2022 57 029 €

$1\,307\text{ €} \times 31\text{ élèves en maternelle} = 40\,517\text{ €}$
 $384\text{ €} \times 43\text{ élèves en élémentaire} = 16\,512\text{ €}$

SCOLARISATION EN DEHORS DE LA COMMUNE

La commune de La Noë-Blanche prend en charges les dépenses de fonctionnement des enfants nautalbanais-es scolarisé-e-s dans les écoles publiques.

École primaire publique de Guipry-Messac Pour 9 enfants
4 342 €

École primaire publique de Bain-de-Bretagne Suite à un souci administratif, la somme n'a pas été versée en 2022 et un rattrapage aura lieu en 2023.

CENTRE DE LOISIRS (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ALSH) DE BAIN-DE-BRETAGNE

La commune de La Noë-Blanche participe aux frais de fonctionnement selon un coût par enfant fréquentant le centre de loisirs de Bain de Bretagne dans le cadre d'une convention : pour l'année 2022 la somme versée est **6 431,72 €**.

RETOUR SUR L'INAUGURATION DU SAMEDI 10 JUIN



ÉGLISE SAINTE-ANNE

Monsieur Frédéric MARTIN, Maire, était accompagné de Monsieur Vincent MINIER, Président de la communauté de communes, Monsieur Jean-Michel LE GUENNEC, Conseiller Départemental délégué au patrimoine et à la mémoire et aux relations avec le monde combattant, Madame Françoise GATEL, Sénatrice, Monsieur Pascal BAGDIAN, Sous-Préfet.

Les travaux réalisés sur l'église Sainte-Anne de janvier à juillet 2021 ont consisté en : la reprise du pignon sud avec démontage de la maçonnerie, la descente du clocher qui a été découvert sur place et transféré en atelier pour la restauration de la charpente, la refonte d'une cloche et quelques réglages pour une autre lors d'un voyage en Savoie, et sans oublier la cérémonie de bénédiction des cloches.

Nous remercions le cabinet Ylex Architecture et les entreprises impliquées dans ce projet pour leur travail remarquable.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les généreux-ses donateurs et donatrices qui ont contribué à la collecte de fonds mise en place par la Fondation du Patrimoine. Un grand merci aux bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie pour nettoyer l'édifice, permettant ainsi une ouverture de l'église à la fin du mois de juillet 2021.

Les travaux ont représenté un coût total de 328 498,05€ HT, et nous sommes reconnaissants que 70% de ce montant ait été subventionné. Nous adressons nos sincères remerciements aux financeurs, notamment l'État, le département et la région Bretagne porte de Loire, pour leur soutien financier précieux et leur engagement envers la préservation de notre patrimoine culturel.

ZONE DITE "DU CIMETIERE"

Dans le cadre du projet de revitalisation de la zone dite "du cimetière", nous avons entrepris des travaux pour améliorer la sécurité routière, créer des chemins piétonniers, déplacer les abris bus, créer des aires de stationnements et valoriser le monument aux morts. Ces travaux, réalisés de septembre 2021 à mai 2023, ont représenté un investissement total de 579 978,24€ HT, subventionné à hauteur de 68% par nos partenaires financiers, dont l'État, la Région, le Département et l'EPF (Établissement Public Foncier).

Parallèlement, nous avons également effectué des travaux d'accessibilité des allées du cimetière, en enrobant certains espaces et en aménageant des zones enherbées. Ces travaux d'un montant de 45 772,50 € ont été financés grâce à une subvention de 40% accordée par l'État.

Nous remercions les agents du service technique pour la réalisation des espaces verts et la pose des abris de bus.

Nos remerciements vont également auprès des cabinets Adepe et 2LM pour leur précieux suivis des travaux, ainsi qu'auprès de l'entreprise Eurovia et ses sous-traitants pour leur professionnalisme et leur contribution essentielle à la réussite de ces projets d'envergure.





ANCIENNE BOUCHERIE

Comme nous vous l'avions annoncé dans la Not'albanaise du mois d'avril, les ouvriers et les engins ont pris possession du chantier. La partie gros œuvre avance bien.

Pour rappel, le projet immobilier comprendra un local commercial qui abritera un salon de coiffure. Une coiffeuse s'est déjà manifestée pour s'installer dans ce nouvel espace. Toutes les démarches nécessaires à son installation sont en cours, et l'ouverture tant attendue est espérée comme un cadeau à l'approche de Noël. En plus du salon de coiffure, un autre local commercial de 20m² sera créé à l'arrière, avec une entrée donnant sur la rue des artisans. Bien que sa destination ne soit pas encore définie, il promet d'ajouter une touche de dynamisme au quartier.

Outre les locaux commerciaux, le projet prévoit la construction d'un appartement de type 4 situé au-dessus des locaux et d'une maison de type 4 à l'arrière de l'ensemble immobilier. Cette diversité d'espaces offrira un cadre de vie attractif et répondra aux besoins variés de la population locale.

L'avancement du chantier est prometteur, et si tout se déroule comme prévu, le salon de coiffure pourrait ouvrir ses portes avant la fin de l'année. Les autres parties du projet devraient être livrées au cours du premier semestre 2024.

Le financement de ce vaste projet, d'un montant de 897 825,75€ HT est soutenu par l'État dans le cadre de l'appel à projet "fonds friche" et de la dotation de soutien à l'investissement local, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, et la Communauté de Communes Bretagne Porte de Loire Communauté. La commune, quant à elle, assume un reste à charge de 322 941,33€, financé par des fonds propres et un recours à l'emprunt.

Cette solide collaboration permettra de donner vie à un projet ambitieux qui contribuera à dynamiser et embellir la commune de La Noë-Blanche, offrant ainsi un cadre de vie propice à l'épanouissement de ses habitant·e·s.



RESTAURANT SCOLAIRE

PASSAGE EN RÉGIE

ANNÉES 2008-2020

La municipalité de La Noë-Blanche dispose d'un bâtiment récent construit en 2008, spécialement conçu pour l'approvisionnement en liaison chaude et froide, ainsi que pour un fonctionnement en régie.

La restauration scolaire est gérée par différents prestataires en liaison froide depuis 2008.

NOVEMBRE 2020

Les enfants de l'école expriment leur mécontentement sur la qualité des repas servis à Monsieur Frédéric Martin, le maire, par le biais d'un courrier.

DÉCEMBRE 2020 À MAI 2021

Un groupe de travail se constitue d'élu-e-s, du responsable du service technique, de parents d'élèves. Il est accompagné du cabinet Terralim spécialisé dans le domaine, pour réfléchir sur le mode de gestion du restaurant scolaire.

VISITES DE RESTAURANTS SCOLAIRES

Les élu-e-s visitent les restaurants scolaires en régie de Rosnoën (29) et de La Grigonnais (44) pour étudier les différentes possibilités.

JANVIER 2023

Le conseil municipal de La Noë-Blanche décide du passage à une restauration scolaire en régie à la rentrée 2023 et du recrutement du cuisinier en avril 2023.

ÉQUIPEMENT ET TARIFS

Pour compléter l'équipement actuel, différentes acquisitions sont réalisées tels que la vaisselle, le matériel de cuisine, le matériel de transport, le matériel technique pour le stockage et la cuisson, ainsi qu'un self-service pour les plus grand-e-s.

Révision du tarif applicable à la rentrée 2023 pour être en accord avec la qualité des repas servis. Le nouveau tarif est fixé à 4,20€.

COLLABORATION AVEC SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE

La commune de La Noë-Blanche produira des repas en liaison chaude pour le restaurant scolaire de la commune de Sainte-Anne-sur-Vilaine.

Le transport des repas sera assuré par un agent de la commune de Sainte-Anne-sur-Vilaine dans un véhicule adapté, respectant la réglementation en vigueur, et les repas seront transportés en liaison chaude.

RESPECT DE LA LOI EGALIM

Les repas seront élaborés en respectant la loi EGALIM qui promeut une alimentation durable, avec au moins 50% de produits de qualité durables, dont au moins 20% de produits biologiques, ainsi que la diversification des sources de protéines et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Un repas végétarien sera également proposé une fois par semaine.

ÉCHANGE AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX

Un travail sera entrepris pour tisser des liens avec les producteurs locaux afin de favoriser la fourniture en produits locaux pour les repas scolaires.

JUIN 2023

La convention de fourniture de repas avec la commune de Sainte-Anne-sur-Vilaine a été approuvée par les deux conseils municipaux, le 22 juin pour la municipalité de Sainte-Anne-sur-Vilaine et le 26 juin pour la municipalité de La Noë-Blanche, et signée le 28 juin par les deux maires.

La restauration scolaire à La Noë-Blanche prend une nouvelle direction, avec l'engagement de repas de qualité et une gestion en régie en collaboration avec la commune voisine de Sainte-Anne-sur-Vilaine. Cette évolution vise à offrir aux enfants des repas sains et équilibrés tout en soutenant les producteurs locaux et en respectant l'environnement.



COÛTS DE L'OPÉRATION

| | |
|---|--------------------|
| Études de faisabilité TERRALIM | 9 775,00 € |
| Acquisition petit équipement Comptoir de Bretagne | 10 691,25 € |
| Acquisition petit équipement FROID DANIEL | 17 149,14 € |
| Acquisition self FROID DANIEL | 25 445,00 € |
| Formation "L'équilibre des repas et la réalisation des menus" CCI Formation Morbihan | 1 380,00 € |
| TOTAL | 64 440,39 € |

RESSOURCES PRÉVISIONNELLES

| | |
|---|--------------------|
| Aide de l'État Plan de Relance | 4 573,20 € |
| Conseil Départemental FSPL | 27 332,00 € |
| Part de la collectivité Fonds propres | 32 535,19 € |
| TOTAL | 64 440,39 € |



ANCIENNE MAIRIE CABINET DE SOIN À LA PERSONNE

En août 2019, la mairie a été transférée dans son nouveau bâtiment. L'ancien bâtiment de la mairie sert de lieu de stockage depuis.

En 2022, une kinésithérapeute a sollicité Monsieur Le Maire pour utiliser le rez-de-chaussée de ce bâtiment. Pour permettre cette nouvelle destination, des travaux d'aménagement étaient nécessaires:

- Démolition des cloisons intérieures,
- Changement des 2 portes extérieures,
- Pose de nouvelles cloisons pour créer 2 espaces,
- Création d'un cabinet de toilettes PMR (Personne à Mobilité Réduite) et d'un point d'eau dans chaque espace.

Lors du conseil municipal du 23 janvier 2023, les élus ont validé le principe d'aménager le rez-de-chaussée du bâtiment.



Les travaux ont été réalisés par les agents du service technique de janvier à juin et le coût des matériaux est de **12 176,33€ TTC**. Seuls les travaux de menuiseries extérieures ont été réalisés par l'entreprise MPCL pour un montant de **8 745,60 € TTC**.

Un bail a été signé avec la kinésithérapeute lui permettant la sous-location par vacation à d'autres professionnels du soin à la personne.

Les professionnels démarrent progressivement leur activité au sein de ce nouvel espace. Pour la plus part d'entre eux ils exercent déjà en libéral ou sur d'autres secteurs.

La volonté de la municipalité est d'offrir de nouveaux services à la population, service concrétisé grâce aux travaux réalisés en régie par les agents du service technique.

BOULANGERIE

Suite à la fermeture de la boulangerie fin 2022, Valérie a mis en place un service de dépôt de pains au Nautal'café. Nous la remercions pour sa réactivité et son investissement.

Considérant que ce service est essentiel, les élu-e-s se sont mobilisé-e-s pour porter un projet de dépôt de pains dans le local actuel. Lors du conseil municipal du 17 avril, monsieur le maire a informé les élu-e-s que suite à la vente du fonds de commerce de la boulangerie, plusieurs échanges ont eu lieu avec le liquidateur.

Une enveloppe de 20 000€ avait été inscrite au budget primitif.

Une offre a été faite à hauteur de 12000 € TTC pour l'acquisition du matériel situé à La Noë-Blanche, le distributeur à pain situé au lieu-dit la Butiniais à Bain-de-Bretagne, le matériel situé à Messac.



Charlotte et Benoît, boulangers
Mattéo, serveur

Lors de sa séance du 17 avril 2023, le conseil municipal a validé l'acquisition de l'ensemble du matériel. En parallèle, Benoît et Charlotte, boulangers de La Dominelais s'étaient positionnés début janvier pour faire un dépôt de pain dans le local.

Un nettoyage du local a été réalisé fin avril par les élu-e-s et Benoît. Le dépôt de pains est ouvert depuis le 18 juillet.

Retrouvez les horaires d'ouverture et les services proposés en fin de bulletin.

Et c'est en concertation avec Valérie et Benoît que le dépôt de pains n'est plus assuré au Nautal'café.

**LES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES EN MAIRIE
AUX HEURES D'OUVERTURE ET SUR LE SITE INTERNET.**

JUILLET 2022



EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE SAINTE- ANNE

Le conseil municipal a validé la convention avec le SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie 35) relative à l'opération d'effacement de réseaux rue Sainte-Anne qui comporte 3 parties :

- Travaux sur le réseau électrique
- Travaux sur le réseau d'éclairage public
- Travaux sur les infrastructures de télécommunication

Le coût total de l'opération s'élève à 104 384,66€ HT. Le reste à charge pour la commune correspond au montant de 26 212,66 € HT.



RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE BOUCHERIE – CESSIION PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE (EPFB)

L'EPFB a acquis l'ancienne boucherie de M. CATREUX le 24 juin 2020 dans le cadre des travaux de réhabilitation. En juillet 2022, la commune de La Noë-Blanche souhaite acheter le bien à l'EPFB. Le conseil municipal a approuvé la cession du bien au prix de 88 661,89 EUR TTC, correspondant au prix de revient HT déduit des minorations pour travaux et réhabilitation foncière du bâti.

NOVEMBRE 2022



SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION LES PAS DE L'ESPOIR

La personne en charge de l'animation du repas lors de la journée de rencontre du 2 octobre 2022 a décliné toute gratification personnelle, préférant que celle-ci soit versée à l'association Les Pas de l'Espoir, qui est en lien avec le TELETHON.

Suite à cette demande, le conseil municipal a approuvé le versement d'une subvention exceptionnelle de 150€ à l'association Les Pas de l'Espoir de La Noë-Blanche, en soutien au TELETHON.

SEPTEMBRE 2022



DÉPARTEMENT – VALIDATION DE LA SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE DOTATION 2021 – PROGRAMME 2022

Des travaux de sécurité routière inscrits au budget 2022 peuvent être subventionnés grâce aux amendes de police de la dotation 2021. Suite à la commission permanente du conseil départemental en date du 29 août 2022, la commune de La Noë-Blanche s'est vue attribuer une subvention de 24 317€. La réalisation rapide des travaux est une condition pour bénéficier de cette subvention.

OCTOBRE 2022



SONORISATION DE L'EGLISE SAINTE- ANNE

Suite à des dysfonctionnements récurrents de la sonorisation de l'église Sainte- Anne, le conseil municipal a décidé de procéder à son renouvellement par la société WEST INTEGRATION pour un montant de 11 495,22€ TTC.



RENOUVELLEMENT DES HUISSERIES DES VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOTBALL

Suite à plusieurs dégradations et compte-tenu de la vétusté des huisseries des vestiaires du terrain de football, le conseil municipal a décidé de renouveler l'ensemble des huisseries.

L'entreprise MCPL a été choisie pour un montant de 9414 €.

NOVEMBRE 2022



REVALORISATION DES TARIFS PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil municipal a décidé de réviser la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif pour les permis de construire déposés à partir du 1er janvier 2023, la fixant à 1500€ par branchement.



REVALORISATION DES TARIFS REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Afin d'équilibrer le budget Assainissement après les travaux d'extension et de reprise des réseaux en 2022, une hausse tarifaire est envisagée.

Le conseil municipal a révisé les tarifs de la redevance Assainissement applicables à partir du 1er janvier 2023 comme suit :

- Part fixe : 100€ HT
- Tarif par m3 d'eau consommé : 2,20€ HT au m3 (base 30m3/personne pour utilisateur de puits)



RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE BOUCHERIE EN COMMERCE ET LOGEMENTS LANCEMENT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

Le dossier de consultation des entreprises sert au recrutement des entreprises en vue du démarrage des travaux. Il convient de mettre en place une consultation auprès des entreprises dans le cadre d'un Marché à Procédure Adaptée ouverte. Le calendrier proposé est le suivant :

- 14 novembre 2022 : Validation de la phase PRO - DCE et autorisation de lancer la consultation des entreprises lors du conseil municipal.
- Du 15 novembre 2022 au 12 décembre 2022 à midi: Consultation des entreprises.
- 12 décembre 2022 à 14h : Ouverture des plis par la Commission d'Appel d'Offres (CAO).
- Du 13 décembre 2022 au 6 janvier 2023 à midi : Analyse du dossier par le cabinet d'architecte CRESTO MODULES.
- 23 janvier 2023 : Validation par le conseil municipal de la proposition de la Commission d'Appel d'Offres.

DÉCEMBRE 2022



ENTRETIEN ET MODERNISATION DE LA VOIRIE

LANCEMENT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Suite à un diagnostic complet de la voirie communale en 2021, basé sur l'état de la chaussée, des accotements et la fréquentation, le conseil municipal a décidé de lancer un marché pluriannuel d'investissement pour la période 2023-2026 (4 ans). Le montant annuel minimum des travaux sera de 0€, et le montant maximum s'élèvera à 150 000€. La consultation sera lancée le 16 janvier 2023, et les offres devront être remises avant le 13 février 2023 à 12h.

JANVIER 2023



ANCIENNE MAIRIE

VALIDATION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Le conseil municipal a approuvé l'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment suite à une demande d'utilisation de la part d'une professionnelle de santé. Les travaux incluent la démolition de cloisons intérieures, le remplacement des 2 portes extérieures, la création de 2 espaces avec des cabinets de toilettes PMR et des points d'eau.

Le devis de la société MPCL pour le remplacement des portes extérieures, d'un montant de 8488 € HT, a également été validé par le conseil municipal. Le reste des travaux sera réalisé par les agents du service technique, avec un coût estimé à un maximum de 14 000€ TTC pour les matériaux.



RESTAURANT SCOLAIRE

VALIDATION D'UNE RESTAURATION SCOLAIRE EN RÉGIE À LA RENTRÉE 2023

L'étude du cabinet Terralim a confirmé que la restauration scolaire en régie est viable en mutualisant avec la commune voisine, Sainte-Anne sur Vilaine, qui s'est montrée intéressée par le projet. Le conseil municipal a ainsi approuvé le passage à une restauration scolaire en régie pour la rentrée 2023.

NOVEMBRE 2022

**SÉCURISATION DE LA CIRCULATION DU CENTRE-BOURG MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION DE LA COMMUNE**

Le conseil municipal a approuvé le nouveau plan de circulation en vigueur à partir du 1er février 2023, comprenant les éléments suivants :

- Passage à 30 KM/H dans tout le bourg.
- Priorité à droite dans toutes les rues, y compris l'intersection principale.
- Mise en sens unique de la rue des Artisans et d'une partie de la rue de l'Hermine.

La mise en œuvre de ce plan de circulation implique des actions préalables telles que l'effacement des marquages existants et la modification ou suppression de la signalétique verticale.

JANVIER 2023

**MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DE L'ANCIENNE BOUCHERIE****CHOIX DU PRESTATAIRE SUITE À LA CONSULTATION DES ENTREPRISES**

Suite à la délibération du 14 novembre concernant le lancement de la consultation des entreprises et à l'analyse des dossiers par le cabinet de maîtrise d'œuvre, la commission d'appel d'offres a proposé de retenir les entreprises ayant obtenu la meilleure note suite à l'analyse.

Le lot n°3 a été déclaré infructueux car aucun candidat n'a répondu. Le conseil municipal a validé la proposition de la commission d'appel d'offres concernant les prestataires avec les options en plus et moins-value :

Tableau récapitulatif

| LOTS | Nom entreprise | OFFRE MIEUX DISANTE | OPTION RETENUE | OFFRE+OPTION |
|---|--|---------------------|--------------------|---------------------|
| LOT N° 01 TERRASSEMENTS - VRD - ESPACES VERTS | LE LIEVRE 56350 Rieux | 29 958,83 € | | 29 958,83 € |
| LOT N° 02 DEMOLITIONS -GROS ŒUVRE | LE LIEVRE 56350 Rieux | 200 000,00 € | | 200 000,00 € |
| LOT N° 03 CHARPENTE BOIS | #N/A | 0,00 € | | 0,00 € |
| LOT N° 04 COUVERTURE - ETANCHEITE | MAUSSION Père et Fils 35230 Noyal Châtillon | 93 672,69 € | -14 016,65 € | 79 656,04 € |
| LOT N° 05 MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE | BODIGUEL GAUVIN 35 500 Saint Ganton | 47 500,00 € | | 47 500,00 € |
| LOT N° 06 MENUISERIES INTERIEURES | BODIGUEL GAUVIN 35 500 Saint Ganton | 28 234,79 € | | 28 234,79 € |
| LOT N° 07 CLOISONS-DOUBLAGES-ISOLATION-PLAFONDS | LEGAL SCHREINER 44590 Derval | 62 800,00 € | 7 891,00 € | 70 691,00 € |
| LOT N° 08 CARRELAGE-FAIENCE | COREFI 35530 Brécé | 36 873,41 € | 1 240,62 € | 38 114,03 € |
| LOT N° 09 PARQUET | ATR 35520 La Mézière | 13 431,08 € | | 13 431,08 € |
| LOT N° 10 PEINTURE | DPS Ouest 35131 Pont Péan | 17 240,13 € | | 17 240,13 € |
| LOT N° 11 PLOMBERIE-CHAUFFAGE-VENTILATION | BPECC 35150 Amanlis | 74 144,93 € | | 74 144,93 € |
| LOT N° 12 ELECTRICITE-CFO-CFA-SSI | BPECC 35150 Amanlis | 34 455,89 € | | 34 455,89 € |
| | Total HT | 638 311,75 € | -4 885,03 € | 633 426,72 € |

FÉVRIER 2023

**MAISON DES ASSOCIATIONS- ACHAT CHAMBRE FROIDE****CHOIX DU PRESTATAIRE**

Le conseil municipal souhaite améliorer l'équipement de la maison des associations en installant une chambre froide dans la partie "bar" suite à la dynamique des associations de la commune à organiser des manifestations, y compris la vente de plats à emporter, ainsi qu'à la mise en location de la maison des associations aux Nautalbanais.

L'entreprise Froid Daniel a été retenue pour réaliser ces travaux pour un montant de 10 020€.

**DISTRIBUTEUR À PIZZAS ARTISANALES****MISE À DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT**

L'entreprise Just Queen souhaite installer un distributeur à pizzas dans la commune pour développer son activité. Le conseil municipal a approuvé cette installation selon les conditions du bail suivantes : 2 années + 1, avec un emplacement de 4,99 m² mis à disposition par la commune. L'entreprise versera une indemnité de 1 200€ par an à la commune, et les travaux ainsi que le raccordement seront à la charge de l'entreprise.

Le distributeur sera installé en janvier 2024.

MARS 2023



MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE BOUCHERIE

VALIDATION DU CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE LOT N° 3

Le lot n°3 ayant été déclaré infructueux, des entreprises ont été consultées en direct. Après analyse par le cabinet de maîtrise d'œuvre, l'entreprise SARL Charpente et Construction bois d'Issé obtient la meilleure note.

Le conseil a décidé de retenir le choix de l'entreprise SARL Charpente et Construction bois d'Issé.



MARCHÉ DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MODERNISATION DE LA VOIRIE

VALIDATION DU CHOIX DU PRESTATAIRE

Suite au lancement de la consultation des entreprises le 16 janvier, la commission d'appel d'offres a proposé de retenir l'entreprise Eurovia qui a obtenu la meilleure note.

Le conseil municipal a validé le choix de retenir l'entreprise Eurovia.

MAI 2023



NOUVEAU BAIL

LOCATION ET SOUS-LOCATION ANCIENNE MAIRIE À DES PROFESSIONNELS DU SOIN À LA PERSONNE

La rénovation de l'ancienne mairie vise à accueillir une activité de service au rez-de-chaussée suite à la demande de Madame Julie Fougère, kinésithérapeute, en 2022. Les travaux approchant de leur fin, un bail sera établi entre la commune de La Noë-Blanche et Madame Julie Fougère à partir du 1er juin 2023.

Dans le but d'offrir de nouveaux services à la population et d'attirer des professionnels, aucun loyer ne sera demandé à Madame Julie Fougère jusqu'au 31 décembre 2023, lui permettant ainsi de s'installer et d'accueillir d'autres professionnels en location temporaire. À partir du 1er janvier 2024, le loyer mensuel sera de 400€. La signature du bail a été approuvée par le conseil municipal selon les conditions mentionnées précédemment.

JANVIER 2023



BUDGET COMMUNE - VALIDATION DE DEUX EMPRUNTS AUPRES DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION/ BANQUE DES TERRITOIRES

RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE BOUCHERIE / CONVENTIONNEMENT APL LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Projet de construction et rénovation de l'ancienne boucherie : dossier de conventionnement pour logements locatifs sociaux approuvé par le Département et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer en décembre 2022.

Subventions éligibles sous conditions de prêts par logement : Prêt PLAI pour la rénovation de l'appartement et Prêt PLUS pour la construction de la maison. Le conseil municipal retient les deux offres de prêts de la Banque des Territoires : 140 000€ sur 40 ans pour la maison et 180 000€ sur 40 ans pour l'appartement, avec des taux respectifs de 2,60% et 1,80%.

JUIN 2023



ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE

CONVENTION OPÉRATIONNELLE SECTEUR « RUE DES MARRONNIERS- BOULANGERIE ».



RESTAURATION SCOLAIRE

CONVENTION DE FOURNITURE DE REPAS

La commune de Sainte-Anne-sur-Vilaine a exprimé son intérêt pour une mutualisation du service de repas en liaison chaude. Une convention a été établie pour formaliser les conditions de fourniture des repas et les responsabilités des deux communes. Cette convention entrera en vigueur le 1er septembre 2023 pour une durée de 4 ans. Le conseil municipal a autorisé monsieur le maire à signer cette convention avec la commune de Sainte-Anne-sur-Vilaine.

RÉVISION DES TARIFS POUR LA RENTRÉE 2023-2024

Le conseil municipal a voté les nouveaux tarifs qui n'ont pas évolué depuis 2017.

- Repas enfant : 4€20
- Repas enfant - Projet d'Accueil Individualisé (PAI) : 2€ (sans fourniture complète de repas)
- Repas adulte pendant les jours scolaires : 7€
- Repas enfant hors jours scolaires : 7€
- Repas adulte hors jours scolaires : 13€ (boissons comprises).

TARIFS 2023

SALLE POLYVALENTE

| | |
|------------------------------------|-------|
| VIN D'HONNEUR | 100 € |
| JOURNÉE | 250 € |
| SOIR EN SEMAINE (sauf vendredi) | 100 € |
| WEEK-END | 480 € |
| ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL (réveillon) | 380 € |
| ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE | 70 € |
| TARIFS OCCASIONNELS (obsèques) | 55 € |

MAISON DES ASSOCIATIONS

| | |
|--|-------|
| JOURNÉE (samedi, dimanche, jours fériés) | 80 € |
| WEEK-END | 150 € |
| ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE | 15€/h |
| RÉUNION JOURNÉE 9h-17h (professionnel) | 60 € |
| TARIFS OCCASIONNELS (obsèques) | 55 € |

La mise en location de la maison des associations est exclusivement réservée aux habitant-es de la commune et ouverte aux professionnel-les.

PRÉ-RÉSERVEZ EN LIGNE !

En vous connectant sur le site ou en scannant le QR code. Cliquez sur mode consultation, choisissez la salle, la date et saisissez vos coordonnées.

La confirmation de la location sera effective qu'après validation par le secrétariat de la mairie.



www.la-noe-blanche.argresa.fr



TENNIS

Possibilité de louer la salle de sport à titre personnel. Pour la location, veuillez vous adresser à la **mairie ou en pré réservant en ligne**.

6€ / HEURE



RESTAURANT SCOLAIRE 2023-2024

REPAS ENFANT : 4,20 €



TRANSPORT SCOLAIRE 2023-2024

TARIF ANNUEL : 115 €

CIMETIÈRE

CONCESSION TEMPORAIRE DE 15 ANS : 100 €

CONCESSION TRENTENAIRE (30 ANS) : 180 €

CONCESSION CINQUANTENAIRE (50 ANS) : 280 €



ÉTANG DE BRANFEUL

Possibilité de pêcher à l'étang de Branfeul muni de votre permis de pêche. Veuillez vous adresser au **Nautalcafé** pour retirer les cartes ou à la mairie.

CARTE ANNUELLE : 30 €

CARTE JOURNALIÈRE : 3 €



ESPACE CINÉRAIRE

Columbarium - Jardin du souvenir.

CONCESSION TEMPORAIRE DE 15 ANS : 100 €

CONCESSION TRENTENAIRE (30 ANS) : 180 €

CONCESSION CINQUANTENAIRE (50 ANS) : 280 €

DISPERSION DES CENDRES AU
JARDIN DU SOUVENIR + PLAQUE : 50 €

DÉPÔT URNE : 30 €



HORAIRES

MERCREDI
14h30 - 16h30

SAMEDI
10h - 12h

FERMETURE ESTIVALE
mois d'août
RÉOUVERTURE
samedi 2 septembre



C'EST GRATUIT !

L'inscription est gratuite. Vous avez à votre disposition des ouvrages pour toute la famille ainsi que des DVD.

Si l'ouvrage que vous recherchez n'est pas disponible dans notre bibliothèque, il l'est peut-être dans une bibliothèque de la Communauté de Communes, alors il vous suffit de vous renseigner auprès de la bénévole ou vous connecter sur le réseau des bibliothèques du territoire :



reseaubibliotheques.bretagneportedealoire.fr

L'ouvrage sera à votre disposition quelques jours plus tard dans votre bibliothèque.



La bibliothèque de La Noë-Blanche est bien plus qu'un lieu de lecture, c'est également un espace d'animations dédiées aux enfants, qui rendent la découverte de la lecture encore plus ludique et amusante. Parmi ces événements, la collecte de bonbons pour Halloween et la chasse aux œufs à Pâques sont très attendues chaque année, offrant des moments de convivialité et de joie aux petits et aux grands.

Par ailleurs, la Communauté de Communes propose également des animations spéciales, accessibles sur inscription auprès de leur service. Les plus petits, de 0 à 3 ans, peuvent participer aux séances des "toutes petites histoires" tandis que les 3 à 6 ans pourront profiter des "petites histoires" animées par l'intervenante Fanny Corbé. Une prochaine séance est prévue pour le mois de novembre.

Les parents ont également leur part de moments privilégiés avec leurs jeunes enfants lors des ateliers parents-enfants. Ces rencontres abordent différents thèmes et permettent aux parents d'échanger et de s'amuser avec leurs petits.

Le prochain atelier, intitulé "Médiation animale", aura lieu à La Noë-Blanche le mercredi 29 novembre de 10h à 10h45, et est ouvert aux enfants de 0 à 3 ans à la maison des associations.

Tout au long de l'année scolaire, les bénévoles de la bibliothèque accueillent les élèves de l'école Sainte-Anne par classes, leur offrant des moments privilégiés de lecture et d'emprunt de livres. Cet accompagnement encourage l'amour de la lecture dès le plus jeune âge, favorisant ainsi le développement intellectuel et créatif des enfants.

La bibliothèque de La Noë-Blanche joue un rôle essentiel dans la vie de la communauté, en proposant un éventail d'activités variées qui contribuent à éveiller l'intérêt des enfants pour la lecture et les savoirs, tout en renforçant les liens entre les habitants. Ces initiatives témoignent de l'engagement des bénévoles et des acteurs locaux dans la promotion de la culture et du partage des connaissances au sein de la commune.

LES BÉNÉVOLES



MICHÈLE AMOSSE



MAGALI BLIN



JACQUELINE BOUZIDI



RAYMONDE MONVOISIN



ANAÏS GERVAIS-JOUZEL



DELPHINE MARTIN



CHRISTIANE RICHARD



THÉRÈSE ROULLEAU



JACQUELINE RUANLT



EMMA BLIN



CLARA MARTIN

ÉTATS CIVILS



NAISSANCES

| | |
|-------------------------|-------------------|
| Garance THÉOU | 30 juin 2022 |
| Anatole JOUZEL | 23 août 2022 |
| Noam DAVID | 15 septembre 2022 |
| Raphaël BERTRAND | 16 octobre 2022 |
| Eliott JAHIER | 28 mai 2023 |
| Alice GILLARDIN | 12 juin 2023 |
| Iris MARSOLLIER | 29 juin 2023 |
| Emma GUILLOIS | 30 juin 2023 |
| Lola LANGLAIS | 7 juillet 2023 |

DÉCÈS - *OU TRANSCRIPTION DE DÉCÈS*

| | |
|-------------------------------------|-------------------|
| Yves RAVACHE | 16 septembre 2022 |
| Maryvonne DUBOIS | 2 décembre 2022 |
| Robert MASON | 6 février 2023 |
| Georges JASNIER | 19 mai 2023 |
| Jean-Yves PHILIPPE | 5 juin 2023 |
| Bernard MASSIOT | 10 juin 2023 |
| Monique BONIN née RENAULT | 12 juin 2023 |

- *PERSONNES DOMICILIÉES HORS COMMUNE,
INHUMÉES À LA NOË-BLANCHÈ*

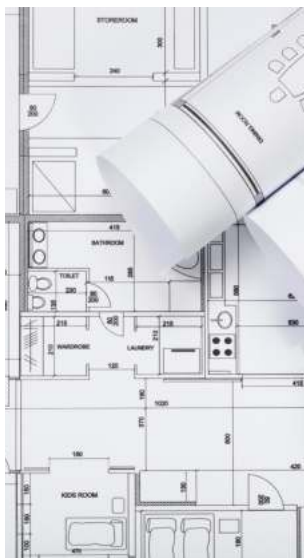
PACS

**Thibault CRETTE &
Cynthia AUBRY** 20 juin 2023

| | |
|-------------------------|------------------|
| Madeleine JUDAIS | 2 juin 2022 |
| Arsène RIBOT | 4 août 2022 |
| Victoire GIFFARD | 24 novembre 2022 |
| Simone VIDALIN | 30 novembre 2022 |
| Alain BROCHARD | 26 avril 2023 |

Apparaissent dans le bulletin les naissances, pacs et mariages des personnes ayant donné une réponse favorable de parution.

URBANISME



Vous avez pour projet de construire, de rénover, d'effectuer des travaux quelconques (création ou changements d'ouvertures, pose de clôture, pose de buses, abattage d'arbres....) ?

Nous vous invitons à **venir vous renseigner en mairie** :

☎ **02 99 43 20 12**
 ✉ **urbanisme@lanoeblanche.fr**

Cet échange sera l'occasion de vous donner **toutes les modalités** de mise en œuvre de votre dossier, pour une déclaration préalable ou encore un permis de construire.

Vous pourrez déposer votre dossier en mairie ou directement en ligne sur le site de la communauté de communes Bretagne Porte de Loire Communauté : onglet "dépôt en ligne d'autorisations d'urbanisme".

Lors de la validation de votre dossier, il vous est remis un exemplaire de **déclaration d'ouverture et de fin de travaux**. Il est obligatoire de les retourner complétés à la mairie.

Si vous avez réalisé des travaux qui auraient nécessité une déclaration ou un permis, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie afin de régulariser votre situation au plus vite. **Des contrôles des services des impôts sont actuellement réalisés sur notre commune.**



PERMIS DE CONSTRUIRE

| NOM | ADRESSE | NATURE DES TRAVAUX |
|--------------------------|--------------------------|--|
| GAEC de La Rigandelais | 27 La Rigandelais | Construction d'une stabulation avec panneaux photovoltaïques |
| Mairie de La Noë-Blanche | 23 place de l'église | Réhabilitation boucherie |
| Laurent LESAGE | rue du Calvaire | Construction d'une maison individuelle |
| Valérie LEGENDRE | 3bis rue du Calvaire | Construction d'une maison individuelle |
| M.DUPIN / Mme SANTERRE | 2 ter rue de Terre Noire | Construction d'une maison individuelle |
| Martine CHEVALIER | 1 Le Plessix | Carport pour camping car |
| Bernard MAZERY | 8 rue des Artisans | Construction d'un garage non accolé à la maison avec clôture |
| Daniel CATREUX | 2 rue des artisans | Construction carport |
| Joël PROVOST | 35 Le Haut Branfeul | Carport pour camping car |
| Mireille LEVIER | rue de Terre Noire | Construction d'une maison individuelle |
| EARL BRIAND | Linguéniac | Extension stabulation, fosse béton, nurserie |



**PERMIS DE CONSTRUIRE (SUITE)**

| NOM | ADRESSE | NATURE DES TRAVAUX |
|-----------------------|------------------|--|
| Tony LORIOT | 6 rue des Chênes | Construction d'une maison individuelle |
| SCEA L'OREE DE LA NOE | 1 Les Chaussées | Extension hangar et silo |

**DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

| NOM | ADRESSE | NATURE DES TRAVAUX |
|------------------------|-----------------------------------|---|
| Sté ADAM/M. BRARD | La Mintais | Installation photovoltaïque |
| Gérard AUBRY | 6 Trelan | Transformation du garage en pièce de vie, extension de l'habitation par raccordement des deux bâtis existants |
| Raphaël RODRIGUES | 3 rue de Châteaubriant | Clôture |
| Erwan HELLEGOUARCH | 2 rue du Pignon Jaune | Construction d'un mur |
| Jean-François BRIAND | 8 rue de Châteaubriant | Remplacement d'une haie par une clôture |
| Isabelle SIMON | 9 rue Claude Monet | Construction d'un abri de jardin |
| Alexia GROSMOUGIN | 11 rue de la République | Construction d'une extension de l'habitation et modification des clôtures |
| Mickaël RIAULT | 19 rue de Chateaubriant, Sévrigac | Abattage d'arbres et construction clôture avec muret |
| Aurélie JASNIER | 3 Le Peul | Abattage d'arbres |
| Edite PIRES | 22 Le Plessix | Modification d'ouvertures |
| Vincent JOUZEL | 27 rue Reine des prés, Sévignac | Modification d'ouvertures |
| Maryse MACÉ | 27 Les Monts | Changement de menuiseries |
| Jean-Yves LEBEAU | Les Riais | Isolation par l'extérieur |
| Anthony MADIOT | 13 rue Reine des Prés, Sévignac | Clôture |
| GAEC de la RIGANDELAIS | 27 La Rigandelaïs | Installation photovoltaïque sur bâtiment existant |



DÉCLARATIONS PRÉALABLES (SUITE)

| NOM | ADRESSE | NATURE DES TRAVAUX |
|----------------------------|------------------------------------|--|
| Mairie de La Noë-Blanche | La Croix Valet, terrain des sports | Changement des menuiseries extérieures |
| Sébastien LAMY | 11 rue Alphonse Daudet | Clôture avec abattage haie |
| Nicolas Maigné | 1 rue de Terre Noire | Pose de 6 velux |
| EARL de la Bergerie | La Bergerie, domaine des Bruères | Pose de panneaux photovoltaïques |
| Julien MONNIER | 12 rue Reine des prés, Sévignac | Clôture |
| Sylvain QUÉMENER | 2 rue Marie de Cazillon, Tréhel | Clôture |
| Édite PIRES | 22 Le Plessix | Remplacement porte d'entrée |
| Philippe CREUSOT | 8 La Benerais | Remplacement des volets |
| SCI SEBALIE | La Brosse Robert | Modification d'ouvertures |
| Cédric LEBEAU | 6 Les Riáis | Création lucarne et modification ouverture |
| SAUR | Le Bé | Installation photovoltaïque |
| René COTTAIS | 23 La Rigandelaís | Clôture |
| Charles-Antoine MARSOLLIER | 21 rue de Saint Ganton, Tréhel | Pose velux et changement menuiserie |
| Jocelyne GICQUEL | Merhaulé | Abattage d'arbres |
| Guillaume BOUCHARD | 3 La Romnais aux Bouliers | Construction piscine |
| Gérard CHAUVEL | Le Pas Allant | Clôture |



OPÉRATION P'TITS BOULOTS

Afin de donner un coup de pouce aux jeunes du territoire, la Communauté de Communes propose, chaque été, l'opération P'tits boulots. Ce dispositif est réservé aux jeunes qui ont entre 16 et 17 ans au 1er juillet de l'année en cours.

Cette année, la commune de La Noë-Blanche a recruté 4 vacataires qui réalisent leur mission au cours de l'été. Ces missions sont financées à hauteur de 2 postes par la communauté de communes. Les autres postes sont financés par la commune de La Noë-Blanche

Encadrés par Christophe CHAPEAU, responsable du service technique, Pauline, Romane, Evan et Mathéo participent à différentes tâches avec les agents du service technique : entretien des espaces verts, nettoyage de matériels, participation à différents travaux...

Cette expérience constitue une pierre angulaire pour leur avenir professionnel, les préparant à relever de nouveaux défis.

La commune soutient avec enthousiasme l'engagement des jeunes participant-e-s et les félicite pour leur implication.



Romane et Pauline

11 NOVEMBRE 2022



8 MAI 2023



COMMÉMORATIONS

Les cérémonies commémoratives des armistices de la Première et de la Seconde Guerre mondiale ont eu lieu respectivement le 11 novembre 2022 et le 8 mai 2023 à La Noë-Blanche.

La remise du nouveau drapeau "Citoyen de la Paix" a marqué la commémoration du 11 novembre, tandis que celle du 8 mai a été marquée par la lecture d'une lettre émouvante écrite le 26 avril 1941 par Monsieur Pierre LASNIER, prisonnier nautabanais.

Les représentants des associations d'anciens combattants, accompagnés des portes-drapeaux, des élu-e-s, de la fanfare de Guipry-Messac, des enfants de l'école Sainte-Anne et de la population, se sont rassemblé-e-s lors de ces commémorations pour rendre hommage aux héros et héroïnes du passé.

Après s'être dirigé de la mairie vers l'église, le cortège s'est rassemblé au monument aux morts.

Les discours empreints de gratitude envers les héros tombés au combat ont été lus, incluant le message du ministre des armées, un rappel vibrant de la nécessité de préserver la paix pour les générations futures.

Ces moments forts de rassemblement soulignent la solidarité et l'unité qui animent la commune de La Noë-Blanche autour de ce devoir de mémoire.

C'est avec émotion et gratitude que la municipalité rend hommage à tous-tes celles et ceux qui ont participé à l'organisation de ces cérémonies et à tous-tes celles et ceux qui ont rendu possible ces moments de recueillement et de souvenir.



Louanne, Malo, Tristan, Inès, Emilien, Iséa
Marianne Colleau directrice de l'école Sainte-Anne, Frédéric Martin le maire, Edwige Louchet enseignante CM2, Sophie Aubry adjointe aux affaires scolaires

RÉCOMPENSE DES CM2

La cloche a sonné pour marquer la fin de l'année scolaire à La Noë-Blanche.

Pour les élèves de CM2, « c'est une grande étape, quitter l'école primaire alors que vous êtes les plus grands pour entrer au collège où vous allez être les plus jeunes ».

Ce sont les mots que Frédéric Martin a prononcé devant les élèves nantalbanais le 4 juillet dernier.

Dans le cadre de cette tradition instaurée en 2008 par Christine Gardan, les élèves de CM2 ont été convié-e-s à la mairie pour marquer ce moment important de leur scolarité. Jusqu'à l'année dernière, un dictionnaire était offert à chaque élève, symbolisant l'importance de l'apprentissage et de l'éducation.

Cette année, les élèves ont reçu un bon d'achat à la librairie "Le Marque Page" à Bain-de-Bretagne, une récompense qui encourage l'accès à la culture et la découverte de nouveaux horizons littéraires.

Ce moment spécial a été l'occasion pour les élèves de se remémorer les souvenirs partagés au sein de l'école primaire et de se projeter avec enthousiasme dans cette nouvelle aventure qui les attend au collège.

La municipalité de La Noë-Blanche est fière de célébrer cette étape importante dans la vie de ces jeunes élèves et leur souhaite une belle réussite dans leur parcours scolaire et personnel.

LES RÉALISATIONS DU SERVICE TECHNIQUE

HALLOWEEN 2022



FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2022



PÂQUES 2023





ÉCOLE SAINTE-ANNE

L'école Sainte-Anne a débuté son année avec un projet autour de la sécurité. Les élèves de primaire ainsi que tout le personnel ont bénéficié d'une formation aux premiers secours. Tous les enfants ont ensuite visité la caserne de pompiers de Messac. Deux mamans infirmières sont aussi intervenues dans chaque classe pour expliquer leur métier et répondre aux questions des enfants. Ce projet a été entièrement financé par l'OGEC, avec l'aide précieuse de la municipalité.

Cette année, toute l'école a travaillé sur le thème du Patrimoine. Les élèves de maternelle ont travaillé sur l'Afrique. Ils ont découvert les musiques, les arts et les traditions africaines. Ils ont même fait une sortie au parc de Branféré pour y voir les animaux dont ils avaient tant parlé durant l'année.

Les élèves de GS-CP-CE1 ont travaillé sur la Bretagne. Ils ont découvert les légendes de Bretagne, les spécialités et ont même appris quelques mots en breton. Ils ont ensuite eu la chance d'aller 4 jours dans le Finistère avec la classe de CE2-CM. Là-bas, ils ont rencontré des korrigans, appris à faire de la broderie et visité Pont-L'Abbé et Le Guilvinec.

Enfin, les élèves de CE2-CM ont travaillé sur les Merveilles du Monde. Ils ont étudié les monuments et leur histoire. Lors de leur voyage à Treffiagat, ils ont découvert le monde de la pêche.

Entre visite de la criée, pêche à pied et apprentissage des nœuds, ils ne se sont pas ennuyés.

Pour présenter leur travail sur le Patrimoine, les élèves ont préparé un spectacle pour la kermesse. Guidés par Cousteau et Jules Verne, les spectateurs ont voyagé de l'Afrique à la Grande barrière de Corail en passant par la Bretagne.

Les élèves de l'école ont aussi bénéficié d'interventions sportives avec le club de Judo de Bain-de-Bretagne, la piscine de Derval ou encore l'OCAS de Bain-de-Bretagne. La cour de récréation a aussi été rénovée avec de nouveaux tracés financés par l'APEL et la municipalité.

Cette fin d'année est aussi marquée par de nombreux départs dans l'équipe éducative.

Nous disons au revoir à Cléa, qui part vers de nouvelles aventures. Nous la remercions pour son implication, son efficacité et son travail auprès des enfants. Martine, quant à elle, part pour une retraite bien méritée. Nous la remercions pour son travail et son investissement dans l'école, auprès des enfants, des familles et de l'équipe. Enfin, Marie-Paule part elle aussi en retraite après 36 ans passés à l'école Sainte-Anne. Nous la remercions pour tout le travail réalisé auprès des enfants, des familles, des bureaux et de l'équipe. Nous lui souhaitons une bonne retraite et beaucoup de voyages !

Merci à tous les membres de l'APEL et de l'OGEC, ainsi qu'aux bénévoles, pour leur engagement. Leur dévouement permet de financer de beaux projets pour les enfants !





L'HERMINE

Le football est fédérateur est notre objectif à l'Hermine est que tout le monde puisse trouver sa place.

La saison 2023/2024 débute, et nous accueillons bien volontiers de nouveaux profils, hommes, femmes, jeunes, adultes pour devenir joueurs et arbitres notamment.

L'arbitrage est formateur, aussi bien personnellement que professionnellement. Maîtrise de soi, gestion des émotions, expression orale, autonomie sont entre autres des qualités que permettent de développer l'arbitrage. Les employeurs y voient un réel atout. L'Hermine accompagne les formations d'arbitre, plus d'informations par mail.

Les jeunes joueuses et joueurs jusqu'à 17-18 ans sont accueillis dans les ententes et groupements avec les clubs autour de Bain-de-Bretagne. Les joueurs adultes composent les équipes seniors et vétérans.

Les actuels sponsors et bénévoles sont également bienvenus pour accompagner l'Hermine dans son développement. Nous remercions par la même occasion nos actuels sponsors, partenaires ainsi que la municipalité pour sa confiance et son travail.



L'AGENDA DE LA SAISON

27 août 2023

Reprise des matchs

30 septembre 2023

Tournoi de palets

14 octobre 2023

Repas à emporter

16 mars 2024

Repas sur place

1er mai 2024

Loto (à Guipry-Messac)

26 mai 2024

Dernier match

2 juin 2024

Tournoi

Plus d'informations par mail :
herminelanoebianche@gmail.com



LE PALET NAUTALBANAIS

L'association a vu le jour il y a 35 ans cette année. À cette occasion un repas a été organisé le samedi 22 juillet à la salle polyvalente. Un moment de convivialité pour rassembler les adhérent·e·s qui sont au nombre de 120 en 2023.

Ne manquez pas notre concours régional le mardi 15 août au terrain des sports ! Les inscriptions se font dès 9h30 en individuel, et à 14h30 pour les équipes.

La reprise des entraînements quant à elle, se fera en septembre.

Le président, ses membres vous souhaitent un bel été.

Toute personne intéressée par la pratique de cette activité et pour tous renseignements, contactez Fabrice Provost au 06 79 08 32 72.

ACPG - CATM

Lors de la cérémonie du 8 Mai, après le départ de la mairie avec la participation de la fanfare de Guipry-Messac, nous sommes passés à l'église pour la cérémonie religieuse.

Après la cérémonie nous avons été au monument aux morts pour la mémoire de nos anciens combattants, prisonniers de guerre, 14-18 et 39-45, suivi du verre de l'amitié à la maison des associations.

La présidente et les membres de l'association, citoyens de la paix sont toujours à la recherche de nouveaux ou nouvelles membres pour faire perdurer la mémoire de nos anciens, hommes et femmes.

Mme GUYOT Maryvonne (présidente) :
02 99 43 24 35

M. RIAULT Daniel (secrétaire) :
06 82 95 49 20

NAUTAL'FLOWER

L'association la Nautal'Flower est en mode vacances jusqu'à la reprise des cours le 18 septembre 2023 de 14h30 à 16h30 à la maison des associations.

Si vous êtes intéressé·e, vous pouvez venir nous rejoindre. Vous serez les bienvenus·es !

Bel été et bonnes vacances !

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente

Marie-Anne MONNIER

Vice-Présidente

Monique LASNIER

Trésorière

Marie-Hélène GUERRIER

Secrétaire

Simone BOSSARD





LAHME DES ARCHIPELS

Avec l'été qui arrive, c'est la fin de saison pour les LAMHE des Archipels. Quel bilan pour notre association ?

La deuxième édition du stage sans FIOREture traitant de la pratique de la dague et de l'épée longue selon le maître d'arme Fiore dei Liberi s'est bien déroulée avec 18 participant·e·s et 2 intervenant·e·s de renommée nationale : Jeanne Bréard et Romuald Odile-Sylvand.

Nous avons organisé notre premier tournoi : le tournoi des Cadet·te·s, une compétition mixte destinée aux pratiquant·e·s de moins de trois ans d'expériences. 22 compétiteurs et compétitrices, une organisatrice en chef, 3 arbitres et 10 assesseurs ont permis le bon déroulement de cette journée. Nicolas Desnos a fini 2ème au terme d'une journée intense et enrichissante.

Nos membres ont participé cette année encore au tournoi de "l'épée dans la roche" avec 2 compétiteurs finissant classés 9ème en binôme et 3 arbitres dont deux terminant aide arbitre sur les finales.



Pour les saisons prochaines, nous travaillons au développement de notre pratique dans un cadre fédéral reconnu et encadré. Nous vous tiendrons informé·e·s des surprises à venir pour la saison prochaine.

Pour répondre à la question de notre précédent article, en France la tradition d'enseignement était majoritairement orale. Le savoir s'est transformé avec le temps. Son héritage est l'escrime olympique moderne telle que nous la connaissons aux JO. Seul un document traitant "Du Noble Jeu de la Hache" datant d'aux alentours de 1400 après J.C nous est parvenue jusqu'à aujourd'hui.

Nous vous souhaitons un bon été à toutes et à tous !

Les LAMHE des Archipels.

LES BRICOLES DE NANOU

Les cours de couture à la Noë-Blanche reprennent en septembre à partir du mardi 5 septembre.

Nouveau pour cette année : les cours des enfants et des adultes auront lieu le mardi à la maison des associations.

- **18h30 - 20h** : Cours pour les enfants à partir de 7 ans.
- **20h - 22h** : cours pour les adultes.

Pour tous les cours avec les Bricoles de Nanou, venez avec vos projets, avancez à votre rythme et choisissez les cours à la carte :

- 2 heures : 30€
- 3 cours : 87€
- 5 cours : 130€
- 10 cours : 250€
- 15 cours : 300€
- 20 cours : 350€

Possibilité de paiement en plusieurs fois.

Rejoignez nous et venez passer un bon moment rempli d'astuces et de conseils professionnels de la couture.

Créativement,

Annaïg Josselin



☎ 06 98 41 89 67
 f Les Bricoles de Nanou
 @les_bricoles_de_nanou



Site internet et blog



La boutique

OCTOGYM

Après une belle année d'efforts et de bons moments conviviaux, l'association Octogym est en vacances... mais déjà prête pour la rentrée !

On vous donne rendez-vous le lundi 4 septembre prochain pour les cours adultes :

- **Cours entretien** : 15h00-16h00
- **Cours détente** : 19h15-20h15
- **Cours fitness** : 20h30-21h30

Pour la gym bébé il faut attendre le mois d'octobre (date à confirmer). Les cours sont dispensés de 10h à 10h45, un jeudi sur deux.

N'hésitez pas à venir nous voir, à venir essayer, l'association propose 2 cours d'essai si vous le souhaitez.

Octogym, c'est aussi des manifestations :

22 octobre
VIDE GRENIER
à la salle polyvalente,
réservation à effectuer

18 et 19 novembre
THÉÂTRE
à la salle polyvalente

Si besoin d'informations, contactez
Mme MARTIN, présidente, par
téléphone au 06 29 40 28 42

LES PAS DE L'ESPOIR



À vos agendas : les membres de l'association Les Pas de l'Espoir vous donne rendez-vous le samedi 25 novembre 2023 pour une journée d'animations à la salle polyvalente. Le programme vous sera communiqué en temps opportun.

Pour rappel, en 2022, la somme de 3048,52€ a été versée à l'AFM TELETHON, grâce à votre générosité en participant à la tombola, à l'achat de plat à emporter, aux activités (palets, marche, quad, vélo.....) sans oublier le stand gourmandise et rafraîchissement.



CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié organise son voyage annuel le **mardi 12 septembre 2023**. Cette année, destination Bécherel et Combourg !

Le départ se fera à 8h sur le parking de la salle polyvalente de La Noë-Blanche.

- Tarif adhérent-e : 59€
- Tarif non-adhérent-e : 64€

La tarif comprend le déjeuner avec la boisson, et la visite du château de Combourg.

Les inscriptions se font jusqu'au **mercredi 30 août**.

Yves PROVOST : 06 30 68 65 24
Daniel CATREUX : 06 81 11 95 19

L'association organisera aussi un repas de fin d'année le mercredi 20 décembre à la salle polyvalente de La Noë-Blanche.

ALCOOL ASSISTANCE

L'association a pour but d'aider les personnes en difficultés avec une addiction, principalement l'alcool, et leur entourage.

Vous vous poser des questions par rapport à votre consommation, celle d'un proche ? Vous voulez vous informer sur l'alcool ou autres addictions, leurs méfaits sur la santé et l'environnement familial ? Des personnes connaissant ou ayant connu les mêmes problématiques vous accueillent, écoutent et accompagnent pour répondre à toutes ces interrogations et vous informer sur l'alcool, l'alcoolisation, la co-dépendance. Vous serez reçu-e en toute confidentialité, dans le respect, sans jugement pour un mieux-être.

Des permanences se tiennent le 1er vendredi de chaque mois de la semaine impaire à 20h, 6 rue Henri GUERIN, à Bain-de-Bretagne.





N'hésitez pas à venir nous rejoindre,
contactez-nous au 06 82 95 49 20 ou
au 06 62 28 99 68, ou encore par mail
à l'adresse suivante :
alcoollassistance35470@gmail.com


CIVISME, APPRENONS À VIVRE ENSEMBLE

TROUBLES DE VOISINAGE : BRUITS DE COMPORTEMENT

Sont considérés comme des bruits de voisinage les bruits générés par le **comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores**. Ils peuvent être **sanctionnés**, dès lors qu'ils constituent un **trouble anormal**, se manifestant de jour ou de nuit :

 par un-e individu-e, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale, ...),

 ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage...)

 ou par un animal (exemple : aboiements).

Il y a tapage lorsque :

- l'auteur-riche du tapage a conscience du trouble qu'il ou elle engendre
- et qu'il ou elle ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage

En journée, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est **répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps**.

HORAIRES APPLICABLES SUR LA COMMUNE

- **du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

POLLUTION VISUELLE

La pollution visuelle est un critère esthétique qui se caractérise par la **modification dégradante d'un paysage**, qu'il soit privé ou public. Un espace laid, **sale et dégradé**, peut être aussi considéré comme une pollution visuelle. Bien souvent, sont visés comme nuisance visuelle les tags et graffitis non autorisés, l'affichage publicitaire, **les poubelles non ramassées**.

ANIMAUX EN DIVAGATION

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve **hors de la propriété** de son maître ou de son responsable, et **hors de la surveillance, du contrôle** ou de la direction de ceux-ci.

Les agents et les élu-e-s récupèrent trop régulièrement des animaux en divagation. Ils sont gardés au local technique 24 heures. S'ils ne sont pas repris par leur propriétaire, la fourrière vient les récupérer.

Si dans un délai de **8 jours** ouvrés les animaux n'ont pas été réclamés par leurs propriétaires à la fourrière, ils sont alors déclarés abandonnés et le gestionnaire de la fourrière en devient le propriétaire.

Le propriétaire d'un animal, ou la personne qui en a la garde **est le responsable du dommage que l'animal a causé**.

Pour plus d'informations, consultez le premier chapitre du Code rural et de la pêche maritime :



DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont **interdites** sur les **voies publiques**, les **trottoirs**, les **espaces verts** publics et les espaces des **jeux publics pour enfants**. Le tout par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire de chien est donc tenu-e de **ramasser immédiatement** les déjections canines situées sur le domaine public communal.

QUELLES SANCTIONS SONT PRÉVUES POUR CEUX QUI NE LE FONT PAS ?

L'amende pour déjection canine est fixée à **35 euros** le plus souvent, mais les communes sont libres de fixer le montant par arrêté municipal.

TU AS 16 ANS ? PENSE À TE FAIRE RECENSER !

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette **obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire**. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée **si vous voulez vous inscrire à tous les examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique** (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la mairie est connectée au service **e-recensement**.

Disponible 24h/24 et 7j/7, le e-recensement est très simple d'utilisation : il suffit pour l'administré de

- créer un compte sur mon.service-public.fr (QR code),
- de sélectionner la démarche "**e-recensement**",
- de répondre aux quelques questions en ligne
- de numériser les pièces justificatives requises (scan ou photo)

À réception de votre demande, la mairie effectuera les démarches nécessaires et éditera **votre attestation de recensement** dans votre compte sur mon.service-public.fr (il vous faudra surveiller votre compte afin d'y récupérer votre attestation).





ADMR GUIPRY-MESSAC & ENVIRONS

L'ADMR est une association à but non lucratif et dont l'objectif est **d'aider les familles, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap à bien vivre chez-elles.**

HORAIRES DU CENTRE DE SANTÉ

Soins infirmiers à domicile 24h/24h – 7j/7j. ou sur rendez-vous à la permanence du centre : 7h15-11h45-15h30-19h du lundi au samedi au **02 99 34 60 61.**

LES PRESTATIONS

- ☑ Garde d'enfant à domicile
- ☑ Ménage et entretien du logement
- ☑ Repassage et entretien du linge
- ☑ Aide au lever, au coucher, à l'habillage
- ☑ Aide à la toilette
- ☑ Aide pour les courses et déplacements
- ☑ Aide à la préparation des repas
- ☑ Portage de repas
- ☑ Téléassistance
- ☑ Centre de santé infirmiers

TERRITOIRE D'INTERVENTION

- Grand-Fougeray
- Guipry-Messac
- La Dominelais
- La Noë Blanche
- Saint-Malo-de-Phily
- Sainte-Anne-sur-Vilaine



Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h30

Mercredi
8h30-12h30



33 avenue de la gare
35480 GUIPRY-MESSAC



guipty-messac.asso@admr35.org



02 99 34 79 78



POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LE SITE INTERNET



CENTRE HOSPITALIER DE GRAND-FOUGERAY

L'accueil de jour du Centre Hospitalier de Grand-Fougeray, accompagne les personnes âgées de plus de 60 ans du lundi au vendredi, de 9h45 à 17H00, ayant la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée.

En lien avec le CHU de Rennes, un **nouveau projet pour 2023** : « l'atelier EORIAN » se met en place. Il accueillera tous les jeudis, des **personnes de moins de 60 ans.**

- Nos objectifs : lutter contre l'isolement, stimuler les fonctions cognitives et offrir une solution de répit aux proches aidants
- Notre but : préserver le plus longtemps possible, le maintien à domicile à travers les différentes activités proposées

Si vous souhaitez inscrire un proche, vous pouvez **contacter l'établissement pour envoi du dossier d'inscription puis retourner le dossier médical et administratif dûment remplis.** Si le dossier est retenu, une visite de pré-admission est programmée.

02 99 08 80 80 de 9h45 à 17h15
accueildejour@grandfougeray

+ D'INFOS :



OCAS BAIN-DE-BRETAGNE



Le programme "Mon Défi Santé" est une initiative ouverte à toute personne désireuse de retrouver une forme physique adaptée et sécurisée ou de mieux gérer une maladie chronique. Il s'adresse également à celles et ceux qui souhaitent prévenir les risques de pathologies liés à l'âge, à la sédentarité ou à d'autres facteurs de santé.

Composé de 12 séances, le programme "Mon Défi Santé" comprend une séance d'accueil et un bilan initial de 2 heures, sept séances d'activité physique adaptée d'1h30 et trois ateliers de discussion sur l'alimentation, chacun d'1h30, animés par une diététicienne professionnelle.

Avec un nombre limité de places, soit 12 participant-e-s, "Mon Défi Santé" favorise un encadrement de qualité pour une expérience optimale.

Le coût d'inscription au programme est de 15€ par personne.

Rejoignez-nous pour prendre soin de votre santé et de votre vitalité, en adoptant des habitudes de vie actives et équilibrées. Le programme "Mon Défi Santé" vous accompagne avec bienveillance et professionnalisme vers une meilleure qualité de vie. N'attendez plus, prenez part à cette aventure pour retrouver forme et vitalité tout en bénéficiant de l'expertise de nos professionnel-le-s de la santé et du sport.

Un programme "Mon Défi Santé" sera mis en place à La Noë-Blanche au dernier trimestre 2023.

Inscription par téléphone :
06 66 52 60 68

CLIC DES QUATRE RIVIÈRES ATELIER DE PRÉVENTION ET NUTRITION

Le CLIC des Quatre Rivières / Antenne MDPH, un service dédié à l'information et à l'orientation des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, et de leur entourage, lance une initiative essentielle pour la santé de nos aînés. En partenariat avec l'association Pour Bien Vieillir Bretagne, financée par la conférence des financeurs 35, **des ateliers de prévention nutrition seront proposés gratuitement à la Maison des Associations au cours du 1er semestre 2024.**

Ces ateliers de prévention nutrition s'adressent spécifiquement aux personnes âgées de plus de 60 ans, visant à améliorer leur qualité de vie et leur bien-être. L'objectif principal de cette action est de faire évoluer les comportements de santé des bénéficiaires en matière de nutrition.

Le programme débutera par une réunion d'information ouverte au grand-public, où seront présentés les enjeux de la prévention nutritionnelle et les bénéfices pour la santé liés à une alimentation équilibrée et adaptée à l'âge. Par la suite, un cycle d'ateliers collectifs sera organisé, encadré par des professionnel-le-s de la santé et de la nutrition.

Ces ateliers aborderont divers thèmes en lien avec la nutrition, tels que les principes d'une alimentation équilibrée, les besoins spécifiques des seniors, les bonnes pratiques pour préserver sa santé, et bien d'autres encore. Chaque atelier sera l'occasion d'échanger, de partager des astuces, et de bénéficier de conseils personnalisés pour adopter des habitudes alimentaires bénéfiques à la santé et au bien-être.

Grâce au soutien du CLIC des Quatre Rivières / Antenne MDPH et de l'association Pour Bien Vieillir Bretagne, cette initiative est rendue accessible gratuitement aux personnes de plus de 60 ans, soucieuses de préserver leur santé et de bien vieillir. Ces ateliers collectifs offrent une occasion unique de prendre soin de soi et d'adopter des comportements favorables à une vie saine et active.



LES DATES À RETENIR

jeudi 11 janvier

Réunion d'information à 10h à la maison des associations

Suivi d'un cycle de 9 séances de 9h30 à 12h30 :

- le 18 et 25 janvier,
- le 1er, 8, 15 et 22 février
- le 14, 21 et 28 mars





LE NAUTAL'CAFÉ



LES HORAIRES

du mardi au jeudi

7h - 13h

16h - 20h

le vendredi

7h - 13h

16h - 22h

le samedi

8h - 18h

le dimanche

8h - 13h

LES DIFFÉRENTS SERVICES

- ☑ **ÉPICERIE** / produits locaux : farine de blé et de blé noir, huiles de tournesol et de colza, cidre de la Noë-Blanche, saucissons, terrines, miel...
- ☑ **IDÉES CADEAUX** / pour adultes : petite maroquinerie, stylos, bougies, ... ; comme pour les enfants : jeux de petits chevaux, jeux d'échecs, bowling, molky, ... et petits jouets.
- ☑ **BIMBELOTERIE** / piles, ampoules, enveloppes, ...
- ☑ **CARTERIE** / anniversaire, naissance, décès, ...
- ☑ **MONDIAL RELAIS** / envois et retraits de colis
- ☑ Service de retrait d'espèces, vente de timbres postaux, paiement timbres fiscaux et autres..., service de proximité avec possibilité d'encaissement des impôts, amendes et factures locales (stationnement, cantine, crèche,...)



BOULANGERIE "LE CHANT DU BLÉ"



LES HORAIRES

du mardi au vendredi

8h30 - 12h30

16h30 - 19h30

samedi et dimanche

8h30 - 12h30

Pains, gâteaux, viennoiseries : carte des pâtisseries disponible en magasin.

Un distributeur à baguette est situé sur la place de l'église (règlement par carte bancaire uniquement).

SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE, RETROUVEZ :



CHAQUE MERCREDI, C'EST SOIRÉE PIZZA :
PASSEZ COMMANDE CHEZ ALIZÉ PIZZA !

(vacances au mois d'août)



06 81 30 04 71



ET UN VENDREDI SUR DEUX, FOOD TRUCK :
PASSEZ COMMANDE AU TRUCK EN PLUS !



06 81 91 17 34

VIVONS ET CONSOMMONS LOCAL

SARL AGRI TP

La Rigandelsais

35470 La Noë Blanche

Philippe : 06.11.49.79.65

Steven : 06.11.49.79.34



TRAVAUX AGRICOLE ET TRAVAUX PUBLIC

Ensilage, Battage, Pressage Round et Big Baller (Broyer),
Enrubannage, Fauchage, Labour, Semis en combineur,
Epdandage lisier et fumier

GARAGE LEMASSON

réparation autos vente neuf et occasion





E.U.R.L LEMASSON
Christophe
22 rue de chateaubriant
35470 la Noe Blanche

02.99.43.22.14
02.99.43.24.86



**DUBOIS Ghislain,
Olivier et Bernadette**

Tél: 06 41 26 10 68
06 85 89 06 34
02 99 43 23 12

E-mail: gaecdugasnier@bbox.fr


Bovins nourris aux céréales, herbe enrubannée, et lin.

Ventes en:




- Mars
- Juin
- Septembre
- Décembre

Vente directe de viande
bovine découpée et
emballée sous vide.


Adresse :
24 rue de Chateaubriant
Sévrignac
35470 La Noë-Blanche




Les Vergers d'Ysabeau
Cidres et Jus de pomme - Breton

CERTIFIÉ



AGRICULTURE
BIOLOGIQUE



MAZERY BRUGALLE - 20 ter le Haut Branfeul - 35470 La Noë-Blanche
06 12 52 51 93
isabelle-mazery@orange.fr

LA FERME DE LA BERGERIE





Vente directe de viande de
race Normande bœuf
et veau



L'été est arrivée



RÉSERVATION:
06 88 63 39 23

 La ferme de la bergerie

Faites vous plaisir!

 Nés et élevés à La Noë blanche (35) circuit court

So'Art's Line

Sona Libeau


Artiste peintre /
Professeur indépendant d'Art /
Créations artistiques

☎ 06.26.15.57.91
 📷 so.art.s.line
 📌 So'Art's Line
 ✉ s.nchechini@yahoo.com



Peinture à l'huile, Pastel,
Acrylique, Aquarelle,
Fusain, Crayon...

Cours de dessin, Peinture
créative, Portrait, Paysage,
Perspective, Nature morte, ...
Illustration,
Fresque murale (chambre
d'enfant...),
Arbre à empreinte (souvenir de
mariage ou autre occasion ...).




Soins / Modelages : Visage et Corps
Beauté des mains et des pieds
Pose de vernis semi-permanent, gel
Maquillage : jour, nuit, mariée
Épilations

☎ ... Prenez un instant pour vous détendre... ☎

Instant So' détente
Sona L., votre esthéticienne et prothésiste
ongulaire à domicile
☎ 06.26.15.57.91
 📷 instant_so_deteinte
 La Noë Blanche et ses alentours



L'abeille blanche - apiculteur amateur

*Vend miel, récupère essaims,
destruction de nids de frelons*

Guy Lagarde

3 rue de la République
35470 La Noë Blanche

☎ 06 19 50 94 61 / 02 99 43 20 42
 📧 guy-lagarde@hotmail.fr
 - sans produit chimique - sans sucre ajouté




Pmg Sonorisation

☎ 06 30 33 79 75



SARL BOUCHARD

Travaux publics pour professionnel,
particulier et collectivité

- Assainissement
- Terrassement
- Enrobés
- Paysage

13 Rue Ste Anne 35470 La Noë Blanche ☎ 02 99 43 23 32

**FAITES CONFIANCE AUX
COMMERÇANT-E-S ET
ARTISAN-E-S
LOCAUX-ALES, PROCHES
DE VOUS, ILS ET ELLES
SONT LÀ POUR VOUS
CONSEILLER SUR VOS
PROJETS.**



MAISON DE L'EMPLOI ET DES SERVICES

LABELLISÉE FRANCE SERVICES

La Maison de l'emploi et des services est un lieu d'accueil, de conseils et de rencontres dans lequel chaque usager est accompagné dans ses démarches auprès des différents opérateurs de service public. Elle a aussi pour vocation à accompagner les habitants dans leur recherche d'emploi et les entreprises dans leurs recrutements.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... L'État est partenaire de l'**Espace France Services**, à la **Maison de l'Emploi et des services**.

Ce dispositif vous **accompagne** dans **l'ensemble de vos démarches administratives** du quotidien, quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est, en **un seul et même endroit, un premier niveau d'information** sur :

- La Caisse d'allocations familiales (Caf),
- La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM),
- La Direction générale des finances publiques (DGFiP),
- La Caisse d'assurance retraite (Carsat),
- Pôle Emploi, ...

Les usagers sont reçus par des professionnelles spécialement formées pour ce dispositif.


Lorsque c'est possible, une information est apportée immédiatement sur place, mais la demande peut nécessiter une prise de contact directe avec les opérateurs.

Il est possible d'être accompagné aux démarches en ligne, ou d'utiliser en autonomie :

- 8 bornes informatiques en accès libre à Bain-de-Bretagne,
- 3 bornes informatiques en accès libre à Grand-Fougeray.

Un service d'impression et de numérisation permet aux usagers de compléter leurs dossiers.

Une salle dédiée à la **visio-conférence** facilite la prise de rendez-vous avec les opérateurs de service public en toute confidentialité.

 Le Steriad, 2 allée de L'Ille, 35470 Bain-de-Bretagne

D'INFOS :



Consultez ou téléchargez la plaquette



Suivez la MES sur Facebook !



Rendez-vous sur bretagneportede Loire.fr

ANIMATION JEUNESSE

La Communauté de Communes Bretagne Porte de Loire Communauté (BPLC) se prépare à entamer un nouveau chapitre passionnant dans l'animation jeunesse, suite à la fin du partenariat avec Léo Lagrange. Désormais, l'animation jeunesse sera gérée en régie par la communauté de communes, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités pour les jeunes du territoire.

Après plusieurs années de collaboration fructueuse avec Léo Lagrange, la décision a été prise de passer en régie afin de permettre à la communauté de communes de mieux répondre aux besoins spécifiques de la jeunesse locale. Cette transition vers la gestion en régie offre de nombreux avantages, notamment une plus grande flexibilité dans la mise en œuvre des projets et une meilleure adaptation aux attentes des jeunes résident·e·s de BPLC.

En prenant en main l'animation jeunesse, la communauté de communes se donne les moyens d'offrir un service sur mesure et de développer des actions spécifiques pour répondre aux aspirations des jeunes habitant·e·s. L'objectif est d'accompagner les adolescent·e·s et les jeunes adultes dans leur épanouissement personnel, tout en favorisant leur implication citoyenne et leur participation active à la vie locale.

Cette démarche ambitieuse s'inscrit dans une volonté de renforcer les liens entre les jeunes et leur territoire, de créer un environnement favorable à leur épanouissement, et de favoriser l'accès à des activités variées et enrichissantes.

Cette nouvelle page de l'animation jeunesse sera bientôt tournée, et la communauté de communes est impatiente de relever ce défi avec audace et enthousiasme. Les jeunes du territoire peuvent être assuré·e·s que cette transition marque le début d'une aventure passionnante, construite autour de leurs aspirations, leurs talents et leurs ambitions.



**VOUS SOUHAITE
UN BEL ÉTÉ !**



**Panneau
Pocket**

Suivez-nous!



Commune de La Noë-Blanche



@communelanoeblanche



6, rue de la République
35470, La Noë-Blanche



02 99 43 20 12



Lundi au Vendredi | **9h - 12h30**
Lundi, Mercredi et Vendredi |
14h - 17h



mairie@lanoeblanche.fr
urbanisme@lanoeblanche.fr



www.lanoeblanche.fr